

**COMPTE RENDU  
CONSEIL DE QUARTIER OUEST  
Séance du 6 décembre 2018**

Le conseil de quartier Ouest s'est réuni le jeudi 06 décembre 2018, dans la salle de l'Orangerie du Parc Méliès, sous la présidence de Madame Jacqueline Marconi, maire adjoint.

***Etaient présent(e)s à la séance :***

**Pour le collège des élus :** Jacqueline MARCONI, Geneviève BONNISSEAU, Christian DE BARROS, Lyonel CROS, Pierre STOUVENEL

**Pour le collège des acteurs socio-économiques :** Téta BENDAVID, Thierry CAPLIER, Thierry CHAUDRON (Vice Président), Vincent CHARLOT, Maxime GARRY, Anna RODRIGUEZ, Gérard SAJET,

**Pour le collège des habitants :** Jocelyne BRUNEAU, Chérifa BENMANSOUR, Sylvianne BONVALET, Rhéra HASSOUNI, Sabine LEVITTE, Catherine PASSE, Luigi SURACE

**Pour l'Administration :** Annie PREDAL,

**Invitée :** Alix Zimmerman (Conseil d'enfants)

**Etaient excusés :** Eddy JOURDE, Marie-Françoise RABIN, Christophe DI CICCO,  
Ouverture de la séance à 20h15

Il est souhaité la bienvenue à tous les nouveaux conseillers. Les autres Orlysiens qui ont candidaté, peuvent si elles le souhaitent, assister aux séances puisqu'elles sont publiques.

Il est procédé à la présentation du collège des élus délégués sur le Conseil de quartiers Ouest, ainsi qu'à la présentation des membres du nouveau conseil de quartiers tirés au sort en date du 27 septembre dernier.

## I. Information générale

### a) Nomination à la Vice-Présidence

Monsieur Thierry CHAUDRON est nommé Vice-Président sur proposition de Madame Jacqueline MARCONI. Le choix de ce dernier a été accepté par tous les conseillers. Il était déjà dans le précédent conseil ce qui a permis une collaboration pour faire évoluer ce conseil de quartiers dans la forme et le fonctionnement, en créant une thématique stationnement. Il a apporté un regard neuf sur le quartier. Il a présenté la charte de fonctionnement ci-dessous.

### b) Prérogatives du Conseil de quartier

Rôle	Composition	Fonctionnement
<p><b>lieux d'échange et d'information</b> entre les habitants et les élus. → <b>instance consultative</b>, qui est informée des projets municipaux et peut proposer des initiatives concernant les quartiers. Les projets sont validés et votés par le Conseil municipal → <b>Il contribue aux actions</b> développant la convivialité et l'animation sociale dans les quartiers.</p>	<p>1- un collège de six élus désignés par le Conseil municipal pour la durée du mandat, 2 - un collège de huit représentants titulaires des associations et des acteurs socio-économiques 3 - un collège de huit représentants des habitants et 4 suppléants,</p>	<p>→ Périodicité des réunions - 3 réunions/an en séance Conseil de quartiers - 2 réunions/an Interquartiers - Réunions publiques portant sur différentes thématiques. → Désignation du Vice-Président La vice-présidence est proposée par le Président du Conseil de quartiers.</p>

### c) Boîte à livres (Présentation par Alix ZIMMERMAN – Conseil d'enfants)

Alix, jeune conseillère enfant depuis 2015, présente ce projet boîte à livres initié par les Médiathèques de la Ville, le Conseil d'enfants, les conseils de quartiers en partenariat avec le service municipal menuiserie. Les boîtes à livres vont permettre de donner une seconde vie aux livres, faciliter l'accès à la culture pour tous, valoriser le cadre de vie.

L'idée étant de déposer des livres et d'en reprendre si on le souhaite. Elles seront mises en place dès le printemps 2019 sur chaque secteur (Est, Centre, Ouest).

Actuellement le conseil d'enfants travaille sur la customisation des boîtes.

Le Conseil d'enfants travaille également sur d'autres projets. Ainsi il a organisé le 24 novembre dernier une bourse aux jouets au profit des restos du cœur. La bourse aux jouets a permis de récolter beaucoup de dons.

Remarque	Réponse
Au Centre Culturel, il y a déjà une boîte à livres.	Après l'installation des boîtes à livres, celle du centre culturel va disparaître, car la gestion entre les dons et les retours de livres empreintés est compliquée (les personnes ne font pas la différence).

### d) Résidentialisation de la résidence des fonctionnaire (rue du Commerce)

Il s'agit d'une demande des locataires. Le bailleur a pris contact avec Madame la Maire en lui indiquant que les travaux débuteraient prochainement.

Questions	Réponse
En quoi consiste la réhabilitation ?	La fermeture complète de la résidence par une clôture identique à celle posée avenue de l'aérodrome.
Les parkings rue du commerce vont-ils être réhabilités ?	Une réflexion est en cours sur ce sujet.

### e) Cession par la Société HLM ERIGERE au profit des locataires

Cette opération de cession au profit des locataires concerne un immeuble de 21 logements, situé au 90 avenue de l'aérodrome et d'un pavillon avec garage au 02, rue Louis Guérin. L'objectif est de permettre aux locataires de bénéficier d'une accession pérenne et sécurisée. Une garantie est donnée aux locataires pour pouvoir racheter ces logements. Ceux qui ne souhaitent pas racheter leur logement seront maintenus dans les lieux. Prix de vente par rapport à la valeur du domaine – 35%.

Questions	Réponses
Quel sont les types de logements	Les logements sont de type T2, T3, T4. Il est proposé de revenir sur cette thématique lors d'un prochain conseil de quartier.

### f) Avancement du tramway (T9) :

Les travaux de construction de la plateforme du Tram 9 ont commencé au début de l'été. Les équipes s'activent pour réorganiser la voirie avant de couler les fondations de la plateforme. A Orly, plusieurs emprises de travaux sont mises en place, aux abords de la place Gaston Viens, tout au long de la voie des Saules jusqu'à la rue Christophe Colomb. Le chantier du site de maintenance et de remisage avance

également. Les travaux de terrassement touchent à leur fin et laisseront bientôt place aux travaux de fondation des futurs bâtiments. L'aménagement du passage sous les voies SnCF est en cours de finalisation. Orly aura deux stations : une rue Christophe Colomb et le terminus place Gaston Viens. Il faudra environ 20 minutes pour arriver aux portes de Paris.

La municipalité continue à négocier pour que la ligne du tramway se poursuive jusqu'à l'aéroport. Actuellement la voie des Saules est en sens unique mais elle repassera en double sens en juin 2019.

Questions	Réponses
Y aura-t-il un bus ?	Il y aura un bus qui effectuera le trajet jusqu'à l'aéroport.

## II. Point sur l'avancement des projets/Travaux

### a) Projet crèche place du marché

La crèche actuellement située au Parc de la Cloche, va être délocalisée sur le site de l'ancienne maison Foreau (place du marché). Les travaux vont démarrer dès janvier 2019, pour une ouverture en mars 2020. Il s'agit d'une construction respectant l'environnement (beaucoup moins de béton, plus de bois). La crèche est entièrement financée par le département (7 millions d'euros). Le bâti de la maison Foreau va être conservé et à l'arrière du bâtiment seront construits 4 bâtiments qui intégreront les accueils des petits, moyens et grands. Il est prévu 80 berceaux. Le bâti actuel de la crèche du parc de la Cloche va être démoli. L'espace libéré fera l'objet d'un projet de replantation en harmonie avec ce qui existe dans le parc.

Questions	Réponses
Les capacités d'accueil seront-elles les mêmes que la crèche du Parc de la Cloche ?	Ce sera la même capacité d'accueil voire même au-delà.
Y aura-t-il d'autres projets de crèches compte tenu du programme d'urbanisme derrière les Carrières ?	Oui il y aura d'autres crèches de prévues.
Les emplacements de stationnement sont-ils prévus ?	La municipalité a prévu dans la ruelle aux chiens 4 ou 5 places de stationnement pour une partie du personnel. Elle négocie pour récupérer des places en sous-sol de l'îlot du marché. Il est également prévu un accès pour les livraisons et un système de dépose minute. Une requalification des emplacements autour du marché est prévue (zone bleue).

### b) Le Centre ancien

La livraison de résidence INFINITY rue du Plat d'Étain est prévue pour fin décembre. Une supérette, installée au pied de l'immeuble va ouvrir au printemps 2019.

### c) La pharmacie rue Louis Bonin,

Elle va être transférée au 1<sup>er</sup> semestre 2019 au pied du nouvel immeuble de la Villa d'ARPIN.

### d) Installation d'un magasin bio

Celui-ci ouvrira au printemps 2019 (37, rue de l'aérodrome).

Questions	Réponses	Préconisations
Qu'en est-il du marché ? Pourrait-on faire une politique de revalorisation du marché pour attirer du monde ? Il faut communiquer en expliquant que si le marché n'est pas fréquenté les commerçants partent.	La désertion des clients a généré la diminution de l'activité. Cela est possible à condition d'avoir des clients.	- Monter une commission sur cette thématique. Travailler avec tous les acteurs (commerçants, les services de la mairie, les intervenants extérieurs). Entreprendre de communiquer et utiliser tous les supports (journal, information locale, panneaux lumineux) et surtout convaincre l'utilité de s'achalander chez les commerçants du marché.
(suite) La baisse de fréquentation du marché n'est-elle pas due aux tarifs pratiqués ?	Les gens ont des habitudes de consommation qui font qu'ils désertent le marché et vont plus vers les grandes surfaces. Les personnes qui vendent sur le marché sont des petites entreprises. Si elles n'ont pas de clients, elles n'ont pas de chiffre d'affaire et malgré leur bonne volonté elles finissent par partir.	- Avoir un commerce qui fasse plusieurs activités. - Regrouper les commerces et pouvoir se garer. - Avec l'ouverture de la supérette, et l'arrivée de nouveaux habitants cela va créer une nouvelle dynamique. Travailler autour de cet élan et mettre en route un groupe thématique sur cette démarche.
Il serait souhaitable d'avoir un panneau signalisant le gymnase Youri Gagarine, il est difficile à trouver lorsqu'il y a des manifestations sportives.	La façade du gymnase est classée, mais on peut réfléchir à une signalétique de proximité.	
A la place de la pharmacie que va-t-il y avoir ?	Pour le moment c'est à l'étude. On reviendra sur cette question lors d'un prochain conseil de quartier.	

### e) Réhabilitation de la maison du gardien (Parc Méliès)

Les travaux devraient démarrer début 2019 pour une livraison en 2020. Séjournera dans cette maison un gardien qui sera chargé de surveiller le parc. A noter que le parc sera fermé la nuit.

Questions/ou remarques	Réponses
Penser à verbaliser les personnes qui entrent dans le parc alors qu'il est fermé.	-
Y a-t-il des caméras dans le parc ?	Il y en a une d'installer au pôle numérique et une autre sur le parking.

### III. Tour de table des conseillers de quartier

Questions ou remarques	Réponses
Le contenu des colis senior a diminué ;	Le contenu est le même que l'an passé.
L'idée du questionnaire à remplir lors de la distribution des colis est une bonne idée.	Il permet de répondre au mieux aux souhaits des seniors.
La boîte des colis est très belle, dommage qu'elle soit jetée une fois le contenu retiré.	Les boîtes sont recyclables. Peut-être réfléchir à une autre forme de distribution mais ce n'est pas aussi simple.
Les personnes qui ne souhaitent pas avoir le colis, pouvait en remplacement avoir un chèque cadeau. C'est une bonne initiative.	Non, c'est un autre dispositif.
Où en est la programmation de la réunion pour les carrières ?	Pour le moment, elle n'est pas encore programmée (à suivre....).
La réunion du comité consultatif de la santé était très intéressante.	-
En ce qui concerne la course l'Orlysiennne, il serait bien qu'il y ait plus d'initiatives dans ce sens.	Il y a plusieurs événements de ce type sur la Ville mais peut-être qu'il nous faut revoir la communication auprès

	des Orlysiens. Néanmoins le site de la Ville reprend tous les événements passés et à venir.
<p><b>Cité jardins :</b></p> <p><b>Problèmes de stationnement :</b></p> <p><u>Places arrêt/minutes</u> : on ne peut pas utiliser les places. Par ailleurs les barrières sont inutiles.</p> <p><u>Maison à l'angle de la rue Louis Ascher et rue Georges Beaudelaire</u> : elle est vide depuis un an et des véhicules stationnent en permanence.</p> <p><u>Stationnement véhicules des ouvriers du chantier</u> : moins de places pour les riverains.</p> <p><u>Parkings en sous-sol des immeubles</u> : pourquoi ne pas utiliser les places en sous-sols des immeubles.</p> <p><b>Installation d'un point d'eau potable</b> : demande faite à la demande des jeunes pour le terrain de sport à droite de l'école Beaudelaire</p> <p><b>Nouvelle ligne de métro</b> : un point à faire sur les travaux que cela va générer dans le quartier</p> <p><b>Kiosque</b> : Ou en est-on ?</p> <p><b>Trottoir inaccessible</b> : Le trottoir pour se rendre à la gare du pont de Rungis n'est pas praticable.</p> <p><b>Gens du voyage</b> : Fermer l'accès du passage rue Beaudelaire/rue Ascher vers les entrepôts. Les gens du voyage ou autre y stationnent.</p>	<p>Pour le moment c'est en négociation. Certaines places du sous-sol ne sont pas utilisées et 30 % des boxes ne sont pas loués.</p> <p>Pour une location il faut compter 60 euros.</p> <p>Pour le kiosque, la convention est signée, les travaux devraient commencer dès 2019.</p>
<b>Semaine bleue</b> : elle s'est bien déroulée. Le spectacle sera renouvelé l'an prochain.	La réhabilitation de la résidence : les travaux commencent en janvier pour 14 mois.
<b>Rue Ivan Prévost</b> : problème de rats résolu.	
<b>Rue Charles Tillon</b> : des nuisances générées par l'entreprise de transport. Les camions circulent très rapidement, ne respectent pas le feu de la rue de l'aviation. Avec l'installation d'autres entreprises, le problème risque de ne pas de se régler.	
<b>Clos Marcel Paul</b> : chemin des Gilletains, encore du trafic de stupéfiants.	
<b>Aménagement rue du 11 novembre</b>	Travaux réalisés : passage piétons protégé
<b>Poste</b> : trop d'attente. Demande la mise en place d'un monnayeur.	

#### IV. Echange avec le public

Questions ou remarques	Réponses
<b>Rue du Dr Lecène</b> : demande que la rue soit à double sens à certains horaires afin d'éviter de passer par la Senia où la circulation est difficile.	L'information va être remontée. Pour information la rue du Bas Marin va être complètement requalifiée pour ne plus avoir le stationnement sauvage des camions.
<b>Avenue Guy Môquet</b> : demande de ralentisseurs	Lors du groupe de travail, cette demande a été formulée pour la rue Parmentier. Certains habitants étaient d'accord, d'autres ne le souhaitaient pas. Les avis divergent sur la question.
<b>Ecole des Arts</b> : va-t-elle être réhabilitée ?	Cela est prévu
<b>Rue Ivan Prévost</b> : à partir de quelle date sera-t-elle à sens unique ?	L'entreprise a fait faillite. Les travaux ont pris du retard. Pour le moment aucune date n'a été communiquée.

<p><b>Rue du bas marin :</b> Souhait d'avoir de l'électricité. Une bonne partie des éclairages est complètement éteinte. Des véhicules doublent au niveau du feu, est-il possible d'avoir un séparateur qui remonte jusqu'au feu ?</p>	
<p><b>Rue des Charmilles :</b> Les habitants rue des Charmilles se plaignent de plus en plus de la circulation. Les voitures sont souvent en excès de vitesse. Qu'en est-il de l'enquête qui devait être faite sur cette question ?</p>	<p>Cette question avait été soulevée lors du groupe de travail.</p> <p>En cours</p>
<p><b>Dégradation de véhicules :</b> Il est constaté qu'il y en a de plus en plus sur le secteur Ouest.</p>	<p>Pour les dégradations la mairie informe la police nationale.</p>
<p><b>Installation de jeux pour le Parc de la Cloche :</b> une demande est faite dans ce sens pour éviter les zones de squat après la démolition de la crèche. Penser à répartir les jeux sur l'ensemble du parc).</p>	<p>Il est possible d'en faire la demande</p>
<p><b>Boîte à livres :</b> demande la possibilité d'avoir une boîte au Parc de la Cloche.</p>	
<p>Qui va rémunérer le gardien ? Le parc va être fermé la nuit alors pourquoi payer un gardien ?</p>	<p>La présence d'un gardien est nécessaire. C'est un agent communal.</p>
<p>Quel devenir pour la salle de convivialité ?</p>	<p>Actuellement la Ville dispose de 3 salles qui ont été construites dans les années 90. Une construction de salles est prévue au Clos Pantin (capacité entre 300 et 350 personnes) avec un nombre de stationnement nécessaire. La salle Guy Moquet sera démolie pour une extension éventuelle du pôle numérique.</p>
<p>Le coût de la location va-t-il changer ?</p>	<p>Pas d'information sur ce sujet pour le moment.</p>

## V. Fêtes et animations

### Evènements passés :

Durant la période estivale de nombreuses animations ont été organisées sur l'ensemble de la Ville. Elles ont rencontré un vif succès. En septembre s'est également déroulée la course l'Orlytienne en faveur de la lutte contre le cancer.

Un rappel est également fait sur la création d'une ressourcerie éphémère rue Racine. Par la suite elle sera installée rue des Hautes Bornes et va permettre de donner une seconde vie aux objets.

Un point est aussi fait sur le nettoyage citoyen qui a rassemblé pas moins de 150 participants. Enfin il est annoncé que la Ville d'Orly a obtenu sa 2<sup>ème</sup> fleur dans le cadre du concours « Ville fleurie ».

### Evènements à venir :

Le téléthon le 08 décembre

Le marché de Noël les 15 et 16 décembre ?

Le concours de vitrines dont le jury se réunira le 19 décembre.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h15.